

paie. Le département s'occupe de la question de la modification à apporter à la loi afin de permettre que les pensions des constables soient basées sur leur paie et leurs indemnités, comme cela a lieu pour les officiers, et nous espérons soumettre à la Chambre cette modification et autres amendements à la première occasion favorable.

ACHAT DE BATIMENTS ET DE MACHINES A LATCHFORD (ONT.).

L'hon. M. MURPHY demande:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il demandé des soumissions pour l'achat de machineries et de bâtiments à Latchford (Ont.)?
2. Si oui, ces soumissions ont-elles été reçues le ou vers le 15 mai 1917?
3. Combien de soumissions ont été reçues; quels sont les soumissionnaires, et quel était le chiffre de chaque soumission?
4. La plus haute soumission a-t-elle été acceptée? Si oui, quel en était le chiffre?
5. Si la plus haute soumission n'a pas été acceptée, à qui les machineries et les bâtiments ont-ils été vendus, et à quel prix?

L'hon. M. REID (ministre des Douanes):

- (1) Oui.
- (2) Oui.
- (3) 7 soumissions pour les machineries: les Wabi Iron Works (limited), \$1,154 pour tous les articles sauf 18-24-28 et 29. Les soumissionnaires ont aussi coté un prix en gros de \$1,500 pour tout le matériel. La Fleming Machinery Company, \$1,000 pour tout le matériel. P. M. Fleming, \$964 pour les articles 1 à 7 inclusivement, 9-12-13-24 et 26. Hendon Lumber Co., Limited, \$250 pour les item n° 1. Conkey et Murphy, \$110 pour les item 3-5-6 et 25. D. McLellan, \$25, pour l'item 26 et 32. Thos. Sullivan, \$5, pour l'item n° 29. 5 pour les bâtiments: The Auld Lumber Company, \$200 pour les item 1 et 5. Conkey et Murphy, \$50 pour l'item n° 1. Morrissey et Davies, \$45 pour l'item n° 4. Archibald King, \$25 pour l'item n° 3. Alex. Mitchell, \$25 pour l'item n° 8.
- (4) Oui, comme il suit: les Wabi Iron Works (limited), pour les item 7-8-10-11-14-15-16-17-19-20-21-22-23-25-27-28-31 et 32, les prix cotés totalisant \$809. P. M. Fleming, pour les item 1-2-3-4-5-6-12-13-24 et 26, les prix cotés totalisant \$924. Thos Sullivan, pour l'item 29, \$25. Bâtiments—The Auld Lumber Company, pour l'item n° 1, \$150. The Auld Lumber Company, pour l'item n° 5, \$50; Archibald King, n° 3 \$25. Morrissey et Davies, pour l'item n° 4, \$45. Alex. Mitchell, pour l'item n° 8, \$25.
- (5) Les plus hautes soumissions ont été acceptées.

DOCTEUR A. MORTAN.

M. McKENZIE:

1. Le docteur A. Mortan, de Halifax, est-il employé par le Gouvernement?
2. Dans l'affirmative, quelle fonction ou quelles fonctions remplit-il, et quand a-t-il été nommé?
3. Quels émoluments reçoit-il de son emploi, ou de ses emplois?
4. Quel est le chiffre total de son salaire ou allocation?
5. Consacre-t-il tout son temps au travail fait pour le Gouvernement, ou s'occupe-t-il encore de sa clientèle privée?

L'hon. M. ROCHE (ministre de l'Intérieur):

1. Oui.
2. Médecin surintendant intérimaire et inspecteur médical de l'immigration à Halifax durant l'absence outre-mer du Dr Rankine. Nommé le 3 janvier 1916.
3. \$1,200 par an.
4. Répondu sous le n° 3.
5. Il donne une partie de son temps nécessaire pour satisfaire aux exigences de ses fonctions administratives, mais il est autorisé à s'occuper de sa clientèle particulière.

TRIBUNAUX EN VERTU DE LA LOI DU SERVICE MILITAIRE 1917.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: J'apprends qu'un grand nombre de tribunaux qui doivent être formés en vertu de la loi de conscription, ont déjà été établis. Je demanderai qu'on dépose une liste de ces derniers sur le bureau de la Chambre et aussi ceux qui seront établis de temps à autre à l'avenir.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je n'y vois pas d'objection; j'en parlerai au ministre de la Justice qui est chargé de l'application de la loi.

SUITE DE LA DISCUSSION DU BILL RELATIF AUX ELECTIONS EN TEMPS DE GUERRE.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN (premier ministre): J'apprends que le très honorable chef de l'opposition à quelque déclaration à faire pour annoncer quand nous pourrions passer à la 3e lecture du bill n° 133 sur la loi des élections en temps de guerre. Nous avons eu hier soir une discussion à ce sujet.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je ne sais pas ce qui a été dit.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'ai appris par une note du chef des whips que mon très honorable ami avait quelque chose à me dire à ce propos.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je regrette que le Gouvernement ait cru devoir proposer la clôture. Je n'ai pas d'objection